**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.

Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société

Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative

= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 143 (1963)

Vereinsnachrichten: Comité suisse de la chimie = Schweizerisches Komitee für Chemie

Autor: Cherbuliez, E.

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## 4. Comité suisse de la chimie Schweizerisches Komitee für Chemie

1º Composition. Le Comité suisse de la chimie désigné en 1956 étant arrivé au terme de son mandat de six ans à fin 1961, les cinq Sociétés qui y sont représentées ont désigné comme suit leurs représentants pour la période de 1962–1967: Société suisse de chimie: professeur A. Guyer et le soussigné; Société suisse des industries chimiques: Dr Ch.-T. Barrelet et ingénieur U. Sieber; Société suisse de chimie analytique et appliquée: Dr F.-F. Achermann et professeur O. Högl; Société suisse de biochimie: professeur K. Bernhard; Société suisse de chimie clinique: Dr B. Sanz. Le Comité suisse de la chimie, qui d'après ses statuts se constitue luimême, a désigné comme président M. Cherbuliez, comme vice-président M. Barrelet (qui a accepté ce mandat provisoirement) et comme secrétaire M. Achermann. Rappelons que les présidents des cinq Sociétés représentées au sein du Comité, participent aux séances avec voix consultative s'ils n'en sont pas membres à titre de représentants de leur Société.

2º Activités nationales. En dehors de l'expédition des affaires courantes le Comité est toujours préoccupé du problème de grouper en son sein la totalité des Sociétés suisses dont l'activité recouvre l'ensemble du pays et qui ont pour but de favoriser le progrès des sciences chimiques.

3º Relations internationales. Parmi les affaires qui incombent au Comité suisse de la chimie en tant qu'organisme représentant notre pays dans les Unions internationales resp. de chimie pure et appliquée (UICPA) et de biochimie (UIB), signalons en particulier la préparation de la XXIIe Conférence de l'UICPA qui aura lieu à Londres, du 5 au 9 juillet 1963, et qui sera suivie, toujours à Londres, du XIXe Congrès international de chimie, consacré cette fois essentiellement à la chimie organique et qui se réunira du 10 au 17 juillet.

Le Comité suisse de la chimie a déjà examiné et aura encore à examiner deux questions particulièrement importantes: formuler des propositions pour l'élection de onze membres du Conseil de l'UICPA et notamment du président dont le mandat de quatre ans arrive à expiration, mandat qui, d'après les statuts actuels, n'est pas renouvable, et examiner diverses propositions de modification des statuts de l'Union (notamment celles de ramener la durée du mandat du président de quatre ans à deux et de désigner officieusement un des vice-présidents comme successeur du président).

Quant au XIX<sup>e</sup> Congrès international de chimie (Londres, 10–17 juillet 1963) la première circulaire est parue il y a quelques mois.

Le président: E. Cherbuliez